Image not found or type unknown

Prescription honoraires avocat

Par **Marie810904**, le **11/02/2020** à **16:22**

Bonjour,

Je vous écrit ce message car je viens de recevoir une relance pour facture impayée de mon avocat qui date de presque 3 ans.

Je voudrais savoir si il y a prescription ou pas, car cette facture a plus de 2 ans.

J ai vu que pour une prescription c etait 2 ans à partir de la date de fin de mandat et je voudrais savoir comment la connaitre (la date de fin de mandat de mon avocat), sachant que je suis partit en cassation avec un autre avocat du barreau de paris par la suite (conseillé par ma protection juridique).

dans l attente de vous lire,

Cordialement

Marie

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés